

Intitulé de l'UE	Introduction à l'informatique et didactique spécifique
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier en enseignement section 3 MATH - BA1

Responsable(s)	Heures	Période
Jérémy DE PAUW	30	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Introduction à l'informatique et didactique spécifique	30h	Jérémy DE PAUW


Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Introduction à l'informatique et didactique spécifique : 22h de théorie, 8h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Introduction à l'informatique et didactique spécifique : Français

Connaissances et compétences préalables
Aucune

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • les compétences du praticien réflexif <ul style="list-style-type: none"> ◦ lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ; ◦ mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ; ◦ construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Objectifs de développement durable
<div style="display: flex; align-items: flex-start;"> <div style="background-color: #c00000; color: white; padding: 5px; margin-right: 10px; text-align: center;"> 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ  </div> <div> <p>Education de qualité Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile. </div> </div>

- 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.
- 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.

Acquis d'apprentissage spécifiques

a compléter

Contenu de l'AA Introduction à l'informatique et didactique spécifique

- Fonctionnement d'un ordinateur (composants, etc.) - théorie et pratique (démontage d'un PC et analyse de ses composants)
- Fonctionnement et classification des différentes mémoires
- Fonctionnement d'un blog, d'un site internet, etc. - Réalisation d'une page simple en HTML
- Fonctionnement des réseaux - Mise en place d'un petit réseau local en labo
- Différences entre les normes de transmission (5G/Wifi/...)
- Histoire de l'informatique

Méthodes d'enseignement

Introduction à l'informatique et didactique spécifique : cours magistral, approche interactive, approche avec TIC, utilisation de logiciels

Supports

Introduction à l'informatique et didactique spécifique : copies des présentations, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Introduction à l'informatique et didactique spécifique

Voir support de cours PowerPoint

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Introduction à l'informatique et didactique spécifique : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Introduction à l'informatique et didactique spécifique :

Seront évalués :

30% - Participation au cours et réalisation des différentes parties pratiques en laboratoire ou sous forme de travaux à rendre

70 % - Examen écrit

Année académique : **2024 - 2025**